ROUBAIX

LILLE, 15, rue d'Angleterre — *Grande-Rue, 84, ROUBAIX*

CONDITIONS :

Par la Poste, Un An . . . . 20 francs.
Six Mois . . . . 10 —
Trois Mois . . . . 5 —
Départements non-limitrophes et Etranger, *Port en sus*

PUBLICITÉ

Annonces . . . . à ligne. » 40
Réclames . . . . » 75
Faits-divers 1,50
Locale . . . . 3,»»

PETIT CALENDRIER

Mardi 5. — **Saint Mauront, abbé.** — Ador. : Merville (Institution Notre-Dame d'Espérance), Malincourt.

Soleil, lever 4 h. 35, coucher 7 h. 17. — Lune : lever 0 h. 38 s., coucher 2 h. 05 s.

Mercredi 6. — **Saint Jean, apôtre.** — Ad. : Douai (Institution St-Jean), ador. noct. ; Lille (Providence), rue de Flandre, ador. noct.

Soleil : lever 4 h. 34, coucher 7 h. 19 m. — Lune : lever 1 h. 49 s., coucher 2 h. 34 s.

LES TEMPÉRATURES DU 4 MAI à Lille

Minimum nuit, abrité	6·8
— — découvert	6·8
Surface du sol, 8 h. du matin	12·0
A 1 mètre de profondeur	8·0
De l'air à l'ombre	12·5
Maximum jour, à l'ombre	17·8
— — au soleil	19·4

« La politique mondiale de Berlin »

Ces jours derniers, nous donnions l'opinion du journal officieux *le Matin* sur la politique financière suivie en France depuis que sont au pouvoir les hommes qui se prétendent seuls républicains.

La feuille ministérielle concluait en disant que *notre plus grand ennemi n'aurait pas* autrement géré notre trésor national.

Aujourd'hui, c'est un journal anglais et protestant, dont les sympathies pour l'Allemagne sont connues de tous, *Le Times*, qui nous dira ce qu'il faut penser de la politique de notre ministère à l'égard du Vatican.

La visite d'Edouard VII et surtout celle de Guillaume II à Léon XIII viennent confirmer, bien tristement pour la France, les réflexions du grand organe de Londres.

« La séparation de l'Eglise et de l'Etat, dit le *Times*, créerait assurément une situation pleine d'embarras et de dangers pour l'Eglise ; mais c'est l'Etat qui y perdra le plus.

« La séparation ne saurait s'effectuer sans provoquer des divisions intestines qui affaibliront sérieusement le gouvernement à l'intérieur, tout en privant sérieusement la France d'un de ses moyens les plus puissants d'exercer une politique au dehors. Dans l'Extrême-Orient, dans l'Orient central et dans l'Orient rapproché, le droit de protéger les églises chrétiennes en communion avec Rome, dont elle jouit en vertu d'une concession du Saint-Siège, a constitué pendant longtemps un des piliers les plus solides de sa puissance.

« Il y a bien des Etats qui seraient heureux de recueillir son héritage, si elle se décidait à y renoncer, et cette décision serait implicitement comprise dans une rupture ouverte avec le Vatican, venant à la suite de la suppression des congrégations religieuses qui ont tant contribué à répandre son nom et sa civilisation depuis la Syrie jusqu'en Chine.

« Les Allemands, on l'a vu, n'ont pas perdu de temps à faire remarquer la morale que l'on peut tirer de la loi sur les congrégations.

« Ils ne seront pas moins prompts, M. Combes peut en être sûr, à amplifier sur celle que l'on peut tirer de sa menace d'abolir le Concordat.

« Il est peu d'actes de la France qui, croyons-nous, puissent être plus agréables aux champions de la politique mondiale de Berlin ».

Rien à ajouter à la clarté de ces déclarations désolantes pour notre patriotisme.

Mais quelle impression peuvent-elles produire sur les hommes et les journaux inféodés aux Loges !

Ruiner la France à l'intérieur et à l'extérieur, la Franc-Maçonnerie trouve que ce n'est pas payer trop cher son infernal triomphe.

Et ces gens-là viendront traiter les moines et les catholiques de sujets d'un souverain étranger !

Moines et catholiques ne favorisent pas la « politique mondiale de Berlin » ; on n'en peut dire autant de M. Combes, témoin le *Times* que l'on vient de lire.

V. H.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Les Fêtes de Roubaix

Voici la lettre qui a été envoyée aux chefs d'atelier à l'occasion du recrutement des figurantes de la cavalcade :

Monsieur,

Comme vous avez pu le lire dans les journaux ; désireux de composer de la façon la plus digne la figuration féminine, nécessaire sur certains chars et indispensable au succès de la cavalcade, le Comité a décidé de recruter cette figuration en chargeant toutes les jeunes ouvrières de Roubaix, à quelque catégorie qu'elles appartiennent, de désigner elles-mêmes celles d'entr'elles qui, par leurs charmes et la distinction de leur allure, sont mieux qualifiées pour remplir ce rôle.

Le vote aura lieu par atelier. On doit élire une déléguée par dix ouvrières. Le nom des élues ainsi que le nombre des jeunes filles ayant pris part à l'élection, devront être adressés à la mairie, à M. le Président du Comité, avant le jeudi 7 mai courant. MM. Champier, Koszul et Henri Catteau réuniront ensuite toutes les déléguées qui procéderont à l'élection de la Reine des Reines, des demoiselles d'honneur et des suivantes de la reine, auxquelles un joli bijou sera offert en souvenir de cette fête.

Je compte sur votre obligeance extrême pour vouloir bien permettre qu'il soit procédé à ce vote dans vos ateliers de jeunes filles. Vous donnerez ainsi une nouvelle marque de sympathie au Comité, en facilitant sa tâche et vous contribuerez pour une large part au succès d'une fête de bienfaisance qui conservera jusqu'au bout, je vous le certifie, un caractère correct et digne. La composition du sous-comité chargé de surveiller l'élection de la reine des reines et de sa suite vous en donne une absolue garantie.

Une feuille contenant des instructions précises et une formule de procès-verbal à remplir pour transmettre le résultat du vote sont jointes à la présente.

Permettez-moi de vous remercier à l'avance de votre précieux concours et recevez, Monsieur, mes salutations très distinguées.

Le Président,
Gustave Wattine.

Un incident à l'église de Sacré-Cœur

Dimanche, vers cinq heures, un individu complètement ivre entrait à l'église du Sacré-Cœur où ne se trouvaient plus que quelques personnes. Il s'avança jusqu'au Maître-Autel en proférant des injures contre la religion et contre les prêtres. Un vicaire de la paroisse, averti aussitôt de cet incident, voulut faire taire le pochard. N'y parvenant pas, il appela plusieurs habitants du quartier qui expulsèrent l'individu. Un rassemblement n'avait pas tardé à se former place d'Audenarde ; craignant qu'on lui fît un mauvais parti, notre homme prit la fuite vers la rue Lacroix. Il est inconnu, mais on possède son signalement.

Quelques instants auparavant, cet individu avait été vu dans plusieurs estaminets du quartier ; il y avait dit qu'il allait se rendre à l'église pour demander deux francs au prêtre qu'il rencontrerait et qu'il était disposé à tuer ce dernier en cas de refus. Naturellement, on n'avait pas prêté d'attention à ces propos d'ivrogne.

UN GRAVE ACCIDENT DE VOITURE

Un domestique écrasé sous un camion

La rue de Lille a été le théâtre, lundi matin, vers neuf heures moins le quart, d'un accident qui a coûté la vie à un brave ouvrier, père de famille.

Un camion chargé de 2.000 kilogrammes de charbon et appartenant à M. Houtteman, agent général des mines de Drocourt, rue de la Gare, 62, à Croix, descendait la rue de Lille, lorsqu'à hauteur de la rue Colbert, les deux chevaux attelés à la voiture s'emballèrent, par suite de la rupture d'un collier.

Tous les passants, par crainte d'un accident qui menaçait d'être effroyable, poussaient des cris d'épouvante. Le conducteur, Théophile Maes, 32 ans, demeurant à Leers-Nord (Belgique), après avoir vainement essayé de maîtriser l'attelage, sauta de son siège, mais pour prendre son élan, il s'accrocha à un sac de charbon qui bascula. Le pauvre homme glissa sur le pavé et les roues du camion lui passèrent sur le corps.

Les chevaux continuèrent leur course folle et s'arrêtèrent d'eux-mêmes près de la cour Motte-Degand.

Pendant ce temps, le conducteur qui était resté inerte sur le sol, était transporté chez M. le docteur Mariage, rue de Lille, 104. Cet accident, avait provoqué dans le quartier un émoi considérable.

Bientôt arrivaient M. Bénistant, vicaire à St-Martin, qui confessa le malheureux blessé et lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction, ainsi que M. l'abbé Hus, vicaire de l'église St-Sépulcre.

Le blessé, avec un admirable courage, demandait au bon Dieu, tant ses souffrances étaient grandes, de le délivrer au plus tôt. Une civière fut amenée du commissariat du 2e arrondissement, rue des Arts et le moribond fut conduit à l'Hôtel-Dieu où il rendit le dernier soupir.

Maes était un excellent chrétien et il a édifié tous ceux qui l'ont approché à ses derniers moments. Il laisse une veuve et deux enfants.

UNE CHUTE MORTELLE rue Pellart

Un ouvrier couvreur tombé d'une échelle d'une hauteur de dix mètres.

Dans l'après-midi de lundi, vers 3 h., un ouvrier couvreur Théodore Delattre, 44 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Wagnon, était occupé à faire des réparations rue Pellart, 136, chez M. Parent ; il était monté sur une échelle à une hauteur de dix mètres, quand ayant perdu l'équilibre, le malheureux vint s'abattre lourdement sur le trottoir. M. le docteur Vuillard appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès attribué à la fracture de la colonne vertébrale.

M. l'abbé Delille, curé de l'église du Sacré-Cœur, accourut, pour lui administrer les derniers Sacrements.

Delattre travaillait pour le compte de M. Planquart, rue du Curoir, depuis plus de trente ans. Il laisse une femme et deux enfants. Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

C'était le troisième cadavre avec ceux du noyé et du charretier, apportés dans la journée.

La fête de Jeanne-d'Arc. — L'Union des sociétés patriotiques militaires a choisi le dimanche 10 mai pour célébrer la fête de Jeanne-d'Arc.

Mouvement de la population. — L'état-civil a enregistré, pendant le mois d'avril écoulé : 174 mariages, 225 naissances, et 184 décès.

Voici les causes des décès :

Variole, 0 ; coqueluche, 10 ; scarlatine, 2 ; fièvre typhoïde, 3 ; autres maladies épidémiques, 0 ; diphtérie et croup, 1 ; grippe, 2 ; tuberculose des poumons, 36 ; tuberculose des méninges, 2 ; autres tuberculoses, 3 ; cancer et autres tumeurs malignes, 4 ; méningite simple, 4 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 16 ; maladies organiques du cœur, 7 ; bronchite aiguë, 4 ; bronchite chronique, 3 ; pneumonie, 8 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 9 ; affections de l'estomac (cancer excepté), 1 ; diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans, 18 ; hernies, obstructions intestinales, 0 ; cirrhose du foie, 0 ; néphrite et maladie de Bright, 3 ; débilité congénitale et vices de conformation, 6 ; débilité sénile, 9 ; tumeurs non cancéreuses, 0 ; autres maladies, 30 ; morts violentes (suicide excepté), 3 ; suicides, 1 ; accidents puerpéraux, 1 ; maladies inconnues ou mal définies, 1.

Cirque-Théâtre-Hippodrome. — Les nouveaux débuts constituent réellement des attractions de premier ordre. Tous, sans exception, méritent une mention spéciale. Ces artistes ne sont à Roubaix que pour quelques représentations : on nous annonce de nouvelles attractions pour mardi, jeudi et vendredi. M. Roche met gracieusement, à chaque matinée, 300 places pour les vieillards et les orphelins.

Les accidents du travail. — Un donneur de fils, Désiré Delaissez, 14 ans, demeurant rue de Lannoy, fort Despret, 57, travaillant chez MM. Prouvost, rue du Nouveau-Monde, blessé à la main droite, un mois de repos.

— Un tisserand, Jean Schiettecatte, 53 ans, demeurant rue Bernard, cour Boyaval, travaillant chez MM. Huet et Mac-Avoy, même rue, blessé au poignet gauche, 10 jours de repos.

— Au peignage de MM. Motte, rue d'Avelghem, un dégorgeur, Louis Therons, 21 ans, demeurant rue Bernard, 92, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

Un accident à la gare. — Dimanche après-midi, Mme Dupont, femme du concierge de la Direction des Douanes, à Lille, rue des Jardins, descendait à la gare ; au moment où le train partait pour Tourcoing, Mme Dupont s'aperçut qu'elle avait laissé son parapluie dans le compartiment. Elle le réclama à un voyageur qui était accoudé à la portière, qui aussitôt accéda à son désir. Malheureusement le parapluie, lancé avec assez de force, atteignit Mme Dupont au-dessous de l'œil droit.

M. le docteur Dewille, appelé aussitôt, constata que l'organe n'était pas atteint, mais que la pointe du parapluie avait pénétré dans les chairs au-dessous de l'œil.

Un noyé au quai de Calais. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, un mécanicien, Haelens Joseph, 20 ans, demeurant à Tourcoing, rue Ma Campagne, 107, passait au quai de Calais, quand il entendit crier : Au secours !

Il appela un batelier, Destarcke Jean, 27 ans, patron du bateau *Le Triomphe*. Tous deux se portèrent à l'aide d'un malheureux qui se débattait dans l'eau. Ils réussirent à le ramener sur la berge, mais il était trop tard, car tous les secours restèrent inutiles.

L'asphyxie avait accompli son œuvre.

Des papiers trouvés dans les poches du malheureux permirent d'établir son identité. C'est un pensionnaire de l'Hospice général de Lille, Eugène Adolphe, né à Bertry (Nord), le 14 mars 1832 et ayant demeuré autrefois rue de Wazemmes, 118 bis et rue des Etaques, 49, à Lille. On suppose qu'il venait de la Belgique, car il avait plusieurs boîtes d'allumettes belges dans ses poches et que trompé, par l'obscurité, il sera tombé accidentellement dans le canal. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Pianos et Harpes Pleyel. — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : **Marcelli, 2, rue du Bois.**

Une arrestation pour vol. — Dans la soirée de dimanche, vers 10 h. 1/2, un mécanicien, Emile Voisart, 34 ans, demeurant rue Galvani, 9, était accosté, Grande-Rue, par une fille, Flore Vanelstraete, 24 ans, demeurant rue Magenta, 3, qui lui enlevait presqu'immédiatement son portemonnaie. Voisart l'arrêta et la remit entre les mains de l'agent Delbarre, qui la conduisit devant M. Squiveel, commissaire de police.

Exploits d'individus en goguette. — Un tisserand, J.-B. Vanhaverbeke, 22 ans, demeurant fort Sion, 33 ; un journalier, François Noens, demeurant fort Sion, 10, ont été arrêtés dans la nuit de dimanche à lundi pour avoir bu dans plusieurs cabarets des rues du Parc et de l'Epeule, sans payer et pour y avoir cassé plusieurs vitres. Puis relâchés, ils ont été l'objet de procès-verbaux pour bris de carreaux, ivresse et filouterie d'auberge.

BATISTINE
GRANDE LIQUEUR
Médaille d'Or Exp. Univ. Paris 1900
SIMONOT à Cambrai

Etat-civil de Roubaix

COMMUNIONS Boîtes et Dragées **BAPTÊMES**
5, rue du Pries, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 3 mai

Publications de mariages. — Victor Despature, 28 ans, ouvrier en tissage d'art, rue de Lille, 55, et Marie Bastin, 21 ans, s. profession, boulev. d'Armentières, 141. — Charles Bus, 40 a., marchand de charbons, rue des Longues-Haies, 196, et Rosine Pierlot, 34 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 106. — Alfred Delannoy, 27 ans, trieur de laine, rue Pierre-de-Roubaix, cité Filpo, 24, et Rachel Verdonck, 27 ans, dévideuse, rue du Fort, 94. — Philippe Verspeeten, 27 ans, rattacheur, rue des Longues-Haies, 211, et Mélanie Merlier, 20 ans, dévideuse, rue Bernard, 72.

Henri Delattre, 28 ans, encolleur, rue du Tilleul, impasse Ingouville, 24, et Jeanne Desreumaux, 27 ans, bobineuse, rue des Fossés, 22. — Henri Papegay, 21 ans, appréteur, rue Choiseul, cour Mulliez, 19, et Mathilde Carton, 24 ans, ourdisseuse, rue de l'Epeule, cour Blasin, 1. — Paul Eucher, 27 ans, entrepreneur, rue de Lannoy, 92, et Félicie Mercier, 26 ans, sans profession rue de l'Alma, 77. — Jules Beuscart, 25 ans, encolleur, rue Makellerie, Maisons anonymes, et Maria Boulanger, 27 ans, tricoteuse, même rue, 149. — Martin Destoppeleir, mécanicien, rue Béranger, 58, et Palmyre Desmettre 23 ans bobineuse, rue Béranger, 51.

Augustin Dhalluwin, 34 ans, employé de commerce, boulevard Gambetta, 46, et Ida Vroment, 25 ans, s. pr., rue de Lannoy, 26. — Henri Masse, 26 ans, garçon de magasin, rue des Fossés, 44, et Célina Vignoble, 23 ans, cuisinière, rue de la Lys, 25. — Charles Pollet, 24 a., menuisier, rue de Denain, 21, et Augustine Van Ceunebroecke, 26 ans, doubleuse, rue de Cartigny, 117. — Emile Meurin, 22 ans, trieur de laine, rue de la Conférence, cour Deboosère, 4, et Marie Rommens, 23 ans, sans profession, Grande-Rue, 272.

Pierre Donazo, 27 ans, presseur, et Pauline Vandekerkhove, 22 ans, ménagère à Lille. — Jules Delsalle, 24 ans, domestique, rue de la Vigne, 79, et Flore Houzet, 24 ans, ourdisseuse à Croix. — Henri Picke, 22 ans, magasinier, rue de l'Epeule, 211, et Hélène Decauchy, 21 ans, piqûrière à Croix. — Balthazar Rigaux, 23 ans, ourdisseur, rue Pierre-de-Roubaix, 55, et Rommel Alfreda, 20 ans, coupeuse de velours à Wasquehal. — Henri Roose, 20 ans, sans profession, Grande-Rue, 169, et Anna Becquet, 18 ans, sans profession, à Lille.

Achille Marcou, 30 ans, appréteur, boulevard de Cambrai, cour Seiosse, 5, et Marie Rommens, 25 ans, journalière, rue Ruyen. — Emile Belot, 19 ans, layetier, rue Blanchemaille, cour Joye, 8, et Virginie Tihange, 20 ans, ménagère, rue Bernard, cour Boyaval, 9. — Fernand Picavet, 28 ans, tapissier, rue Courbet, 1, et Marie Couplez, 24 ans, femme de chambre, avenue des Villas. — Jean-Baptiste Roland, 26 ans, chaudronnier en fer, rue Monge, 56, et Orélie Delescluse, 25 ans, soigneuse, rue de Babylone, cour Verbruggen, 1. — Henri Portois, 29 ans, rattacheur, rue du Tilleul, 257 et Catherine Baert, 24 ans, bambrocheuse, rue Nabuchodonosor, 69.

Albert Alleys, 23 ans, emp. de com., rue de Flandre, 101 et Hélène Delange, 23 ans, sans prof., rue de Flandre, 128. — Léon Bourgeois, 22 ans, peigneron, rue Voltaire, 123 et Maria Duquesne, 21 ans, doubleuse, rue Voltaire, 27. — Bertrand Catelain, 24 ans, rentreur, rue de Toulouse, 46 et Françoise Hendrickx, 24 ans, brodeuse, rue de l'Alma, c. Carpentier, 11. — Adrien Duprez, 25 ans, appréteur, rue de Cartigny, c. Duchatelet, 10 et Rosalie Burggraeve, 24 ans, peigneuse, rue de Cartigny, c. Lallemand, 8.

du 4 mai

Naissances. — Germaine Van Laere, rue Delespaul, 72. — Maria Hanoq, rue Decrême, 130. — Yvonne Laurident, r. Alfred Motte, 14. — Mireille Flammeng, boulevard de Cambrai. — Gaston Delestrée, rue Solférino, 13. — Yvonne Christaen, rue d'Isly, 10. — Cécile Delcroix, rue Watt, cour Govaere, 5. — Louis Martens, r. Monge, 81. — Valentin Chaudy, boulevard Gambetta (dans une voiture). — J.-B. Debuyser, rue de Mouvaux, 34.

Décès. — Maria Deschamps, 4 mois, rue de Croix, 3. — Désiré Vandeweele, 66 ans, mécanicien, rue du Tilleul, 209. — Florent Couque, 2 mois, rue de la Limite, cour Dhalluin, 9. — Maria Algoet, 49 ans, journalière, rue du Chemin-de-fer, 58. — Jeanne Leire, 1 an, rue Decrême, 144. — Emile Cateaux, 32 ans, trieur, rue Solférino, 71. — Catherine Flament, 78 ans, sans profession, rue St-Jean. — Zélie Licnard, 10 mois, rue Basse-Masure, 19.

Mariages. — Léopold Detollenaere, 24 ans, cocher, rue Ste-Thérèse, 28 et Marguerite Vanmarcke, 23 ans, laitière, rue du Progrès, 21. — Auguste Ancel, 20 ans, journalier, rue de la Conférence, 88 et Joséphine Desmarchelier, 21 ans, ménagère, rue de la Conférence. — Honoré Rasson, 24 ans, appréteur, rue Alfred Motte, 4 et Hermance Plumecocq, 22 ans, peigneuse, rue d'Estaing, 2.

Voir en 4e page le tableau des maisons de premier ordre.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un apprenti mécanicien, Polydore Vanendenhove, 15 ans, demeurant rue de Tourcoing, travaillant chez M. Seol, rue de la Barbe-d'Or, à Roubaix, blessé au poignet gauche, 15 jours de repos.

Etat-Civil de Wattrelos

du 2 mai

Naissances. — Jules Duez, rue du Sapin-Vert, 60. — Henri Lecroart, rue Thiers. — Hélène Debrible, rue Pierre Catteau.

Mariage. — Arthur Lefebvre, 27 ans, teinturier, et Marie Loncke, 26 ans, soigneuse.

Décès. — Lucienne Duprez, 3 ans, Baillerie. — Blanche Duhamel, 1 an et 4 mois, fort Lillois.

LEERS. — **Création de bureaux de douanes.** — L'administration des douanes vient de décider la création de nouveaux bureaux de douanes et la suppression de celui qui existe actuellement Longue-Rue.

Les nouveaux bureaux seront établis à l'extrême-frontière, l'un sur la propriété de M. Verkindère, à Gibraltar ; l'autre sur la propriété de Mme Demoitié, à la petite frontière. Les travaux commenceront, dit-on, à bref délai.

SAVON DU CONGO *Hors concours 1900 produits hygiéniques.*

FLERS. — **Le conseil municipal** s'est réuni, dimanche, à 9 h. 1/2 du matin, sous la présidence de M. J.-B. Goube, maire. Vingt-et-un conseillers sont présents. Absents : MM. Philippe et Dupire.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Compte administratif du maire pour l'exercice 1903. — Les recettes de 1902 accusent 43.435 fr. 08. Les dépenses se sont élevées à 45,084 fr. 41. Il y a donc un excédent de dépenses de 1.656. Comme l'exercice précédent avait donné un excédent de recettes de 6.310 fr., il reste encore une encaisse de 4.651 fr. 28, somme qui servira à établir le chapitre additionnel au budget de 1903.

M. le Maire fait remarquer que le surcroît de dépenses a été occasionné, cette année, par les importants travaux communaux qu'il a été nécessaire d'exécuter. La situation financière est néanmoins très bonne puisqu'elle se traduit encore par un excédent important.

Budget additionnel de 1903. — Le Conseil établit comme suit les dépenses qui seront portées au chapitre additionnel de l'exercice 1903 : médailles d'honneur, 300 francs ; gratification à l'agent-voyer, 60 fr. ; gratification au facteur, 100 fr. ; gratification aux clercs laïcs, 50 fr. ; gratification au cantonnier Motte, 50 fr. ; gratification au cantonnier Oudonoir, 150 fr. ; subvention à la Société de Secours-Mutuels des Cantonniers, 10 fr. ; subvention à l'Institut Pasteur, 25 fr. ; indemnité au facteur pour la dernière levée du Breucq, 30 fr. ; note de M. Louis Leclercq, 10 fr. 60 ; plaques indicatrices des rues, 309 fr. ; numérotage des maisons, 100 fr. ; balayage des classes, 275 fr. ; subvention à l'Union des Femmes de France, 20 fr. ; dépenses de l'éclairage au gaz pour 1903, 900 fr. ; enregistrement des traités pour le gaz, 425 fr. ; installation du gaz dans les établissements publics, 200 fr. ; installation de lanternes dans les hameaux non éclairés au gaz, 600 fr. ; achat de lampes, fourniture de pétrole et de mèches, 250 fr. ; note de M. Desurmont, 6 fr. ; note de l'horloger d'Hellemmes, 50 fr. ; règlement de voirie et fournitures de bureaux, 76 fr. ; 25 fr. de primes pour ceux qui dénonceront les bris de lanternes.

A propos de l'éclairage dans les hameaux qui ne profiteront pas de l'établissement du gaz, M. le Maire fait remarquer qu'il n'a pas hésité devant une dépense de 600 fr. afin d'éclairer ces hameaux le mieux possible. Comme il a le souci de voir tous les habitants de la commune bénéficier des mêmes avantages, il espère que l'éclairage qu'il propose pour les hameaux écartés servira suffisamment les intérêts de ces derniers en attendant qu'on puisse, à eux aussi, fournir le gaz. Le budget additionnel est enfin équilibré par le vote d'une somme de 600 francs pour une fête publique qui sera donnée cette année. Une Commission est nommée dans le but de rechercher les moyens les plus pratiques pour éclairer les hameaux qui n'auront pas le gaz. Cette Commission est ainsi composée : MM. Hasbroucq, Tiers, Delbacque, Fremaux, Dubar.

Bureau de bienfaisance. — Les recettes du Bureau de bienfaisance en 1902 ont été de 11.857 fr. 88. Les dépenses se sont élevées à 12.580 fr. 04, soit un excédent de dépenses de 672 fr. 20. L'excédent des recettes de l'exercice précédent ayant été de 1.180 fr. 24, il reste une encaisse de 509 fr. 03 qui sera affecté à divers crédits.

Le budget primitif de 1904 est le même que celui de 1903, sauf en ce qui concerne l'entretien des bâtiments communaux et l'éclairage de la commune. Les crédits enlevés au premier de ces deux articles seront affectés au second. L'établissement du gaz pourra s'effectuer par la création d'un seul centime additionnel.

MM. Constant et Delporte demandent la suppression du crédit de 65 francs affecté au service de l'horloge de l'église. L'horloge, disent-ils, pourrait être remontée par le garde-champêtre. Cette proposition est rejetée à mains levées.

M. Constant demande la suppression de l'indemnité de logement attribuée au curé desservant l'église du Sart. Le vote a lieu à bulletins secrets : cette indemnité est maintenue par 15 voix contre 2 bulletins blancs.

Le même conseiller demande la suppression du supplément de traitement de 400 francs accordé aux deux curés. On vote à bulletins secrets : votants, 20 ; pour le maintien du supplément de traitement, 14 voix ; contre, 3 ; bulletins blancs, 3. La proposition Constant est repoussée.

M. Constant fait encore deux propositions : la première, 500 fr. pour achat de livres de prix aux enfants des écoles communales ; après une explication de M. le Maire, cette demande est rejetée par 15 voix contre 5 ; la seconde, un crédit de 1.200 francs pour donner des vêtements aux enfants des écoles communales. M. le Maire fait remarquer que ces propositions n'ont qu'un but politique ; il y a, dans la commune, un Bureau de bienfaisance chargé de distribuer les secours ; c'est à ce Bureau de décider de l'emploi des fonds que le Conseil met à sa disposition pour secourir les indigents ; le Conseil n'a pas à s'immiscer dans la distribution des secours. Cette proposition est rejetée comme la précédente par 15 voix contre 1 et 4 bulletins blancs.

— M. Tiers, adjoint, informe le Conseil qu'il a reçu de nombreuses réclamations au sujet du passage des cyclistes dans le sentier de Babylone où il y a beaucoup d'enfants. Il demande que l'on place à l'entrée de ce sentier un écriteau rappelant aux cyclistes qu'ils ne peuvent pas y circuler, et que les gardes-champêtres fassent des procès. Adopté.

— M. Bonte demande que l'on renouvelle le vœu adressé, lors de la dernière session, à la Compagnie des tramways de Lille à Roubaix concernant le déplacement de l'arrêt du Sart. Sur sa proposition, le Conseil émet également le vœu que les voitures de la nouvelle traction électrique restent pourvues du cornet dont elles sont munies actuellement ; le timbre adopté à Lille ne s'entend pas suffisamment. Ce vœu sera transmis à la Compagnie des tramways.

Le Conseil se constitue à huis-clos pour opérer quelques modifications à la liste d'assistance médicale gratuite. La séance est levée à midi.

N'ont pas signé le budget : MM. Fremaux, Constant, Delporte, conseillers municipaux socialistes.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues 83, Rue ...

Un bureau de douane sans visiteuses. — On nous écrit de la Marlière que deux dames, nullement porteuses de marchandises belges, furent, la semaine dernière, menées au bureau des douanes, ce qui leur occasionna le désagrément d'un long détour et celuiplus grand encore d'exercer la curiosité ainsi que la langue des habitants du quartier.

Jusque-là, pourtant, notre correspondant n'avait pas à se plaindre puisque la douane exerçait un droit que lui confère la loi.

Mais où il a certainement le droit de récriminer, c'est quand il nous apprend que les deux dames en question furent gardées au bureau des douanes pendant une demi-heure, parce qu'il n'y avait pas de visiteuse pour les fouiller. Ce n'est qu'après ce laps de temps considérable qu'une femme vint constater qu'elles n'étaient aucunement nanties de marchandises de contrebande.

Il nous a semblé utile de signaler ce fait, pour que l'Administration des Douanes comble la lacune qui existe dans le service du bureau de la Marlière.

Ajoutons que ce sont des tracasseries de ce genre qui indisposent les populations contre les douaniers et que, dans l'intérêt même de ces derniers, il serait facile de les éviter.

Les accidents du travail. — Arthur Cappelle, 17 ans, tisserand, rue des Cinq-Voies, s'est blessé au coude gauche en heurtant le bâti de son métier. Soins du docteur Morival ; repos de 8 jours.

— Polydore Lecoutre, farinier, demeurant rue des Piats, cour Saint-Louis, s'est fait une contusion du genou droit. Soins du docteur Dewyn ; repos de dix jours.

— Achille Horens, 31 ans, chaudronnier, rue du Bois, 17, a été contusionné au gros orteil du pied gauche par la chute d'un morceau de fer. Soins du docteur Ledue ; repos de 10 jours.

— Alfred Baptiste, 38 ans, homme de peine, rue Colbert, cour Hequet, s'est fait une entorse du genou gauche en sautant d'un wagon. Soins du docteur Huriez ; repos de 15 jours.

— Un tourneur, Jean Boussemart, 16 ans, demeurant rue de Croix, travaillant à Roubaix, chez MM. Verschaeve et Delaplace, rue Deregnaucourt, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

Les pigeons. — Samedi dernier il est passé à la gare de Tourcoing 52.206 pigeons, transportés par train spécial composé de 35 wagons et destinés à être lâchés dans les villes suivantes : St-Just 250 pigeons. — Creil 725 pigeons. — Breteuil 6.664 pigeons. — Arras 44.577 pigeons. Tous ces volatiles étaient enfermés en 1391 paniers.

M. GROUSSAU A COMINES

Le sympathique député de la neuvième circonscription continue à rendre compte à ses électeurs du mandat qu'ils lui ont confié.

Après être allé à Quesnoy-sur-Deûle, Linselles, Halluin, M. Groussau a tenu à se rendre à Comines et à Sainte-Marguerite.

A Comines, la séance se tenait à la *Tranquillité*, rue d'Hurlupin, et était présidée par M. Hassebroucq, premier adjoint, ayant à ses côtés MM. Ch. Schoutteeten, deuxième adjoint, Ch. Lecomte, de Wulf, Bourlet, Devos, conseillers municipaux. Dans l'assistance, de mille électeurs environ, se trouvaient MM. Séraphin Lécluse et Louis Desprez, candidats aux élections complémentaires de dimanche prochain.

M. Groussau commence par dire que son principal souci pendant les derniers mois était de se trouver à la Chambre, sur la brèche, pour défendre pied à pied, autant qu'il était en son pouvoir, les libertés religieuses menacées.

Puis l'orateur fait le triste tableau de la situation actuelle : le ministère, soutenu par les socialistes, gouverne contre l'esprit du pays, sans même essayer de réaliser une réforme utile. L'argent se fait rare, la rente baisse, le déficit s'accroît, les forces morales et matérielles de la France sont désorganisées comme à plaisir, les affaires ne marchent pas et il faudra bientôt recourir encore à de nouveaux impôts.

Quant à la guerre religieuse, hypocritement conduite, il est impossible de prévoir quelles ruines elle entraînera et quelles en seront les terribles conséquences.

Il est nécessaire que les libéraux se sentent les coudes et s'organisent pour empêcher les hommes qui nous gouvernent de pousser plus loin leur œuvre de destruction.

Cette conférence, longuement et fréquemment applaudie, portera certainement des fruits.

Un vivat enthousiaste a été chanté, à la fin, pour remercier M. Groussau ; rendre hommage à son talent et le féliciter de l'ardeur avec laquelle il défend les intérêts de ses électeurs.

LA TEMPÊTE D'HIER

L'orage qui s'est abattu sur la région du Nord, hier après-midi, a sévi avec une intensité inouïe. A partir de quatre heures, le ciel est sillonné d'éclairs qu'accompagnent de formidables coups de tonnerre, et les gros nuages noirâtres qui obscurcissent le jour, déversent une telle quantité d'eau que les routes sont presque converties en ruisseaux et les champs transformés en véritables marais.

A Lille, ce fut une avalanche d'eau et de grêle avec éclairs et tonnerre qui balaya les rues, interrompit la circulation et fit prendre d'assaut, par les passants, tous les abris à leur portée.

La région de Templeuve, Orchies, Nomain, Landas, Beuvry, a particulièrement souffert de cet ouragan ; les braves populations agricoles sont vraiment désolées de ce temps désastreux, qui n'est pas sans les remplir d'inquiétudes pour l'avenir.

IL FAUT ALLER VOIR

les superbes primes gratuites : Bijoux, montres, argenterie, etc., offertes par l'*Epicerie Lenfant*, qui vend le meilleur marché de tout Lille, 178, rue Léon-Gambetta.

GAZETTE du NORD

Lundi à 9 h. 1/2, en l'église de BONDUES, ont eu lieu les funérailles de M. ... membre de la Jeunesse catholique et de la Société chorale, décédé à l'âge de 16 ans, après une courte maladie.

Dans la nombreuse assistance on remarquait : MM. René d'Hespel, maire de Bondues ; Joseph d'Hespel, président d'honneur de la Chorale ; Despatures, adjoint ; l'abbé Cappelaere ; plusieurs Frères Maristes du pensionnat d'Haubourdin ; le Frère Directeur de l'école des Frères de Bondues.

Au cimetière, M. Emile Bonduelle, vice-président de la Chorale, a prononcé un discours qui a profondément ému l'assistance.

— **Lundi matin à 11 h. 1/2, a été célébré, en l'église Saint-Sauveur, à LILLE,** le mariage de **M. Paul Reboux**, fils du directeur-propriétaire du *Journal de Roubaix*, avec **Mlle Laure Pecqueur**, fille de M. et Mme Pecqueur-Carré, de Lille.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Streck, doyen de la paroisse, et le consentement matrimonial reçu par M. Paul Reboux, supérieur honoraire, aumônier du pensionnat St-Michel, à Tourcoing, qui a prononcé une très belle et très touchante allocution.

Pendant la cérémonie, M. Boudernel, de Lille a chanté avec expression la *Bénédiction Nuptiale* et l'*Ave Verum*, de Balthazar Florence. MM. Dubar et Félix Broquet, de Roubaix, ont délicatement nuancé l'*Agnus Dei*, de Dard. Et un ami de la famille a chanté avec beaucoup de talent l'*Ave Maria* de Th. Dubois et le *Panis Angelicus* de Fauchey. L'orgue était tenu par M. Jongiet, fils, l'habile organiste de la paroisse qui a joué la *Marche solennelle*, de Pierné, le *Mariage religieux* de Gounod et la *Marche nuptiale* de Mendelssohn.

Une assistance nombreuse et choisie se pressait à l'église.

Aux vœux si nombreux que les nouveaux mariés ont déjà reçus, nous joignons ceux que nous formons pour leur bonheur.

Exposition de Hanoï

Nous apprenons avec plaisir que le jury des récompenses de l'Exposition de Hanoï, en Indo-Chine française, vient de décerner à M. Victor Vaissier, le créateur des Savons du Congo, un *Rappel du Hors Concours* obtenu en 1900 à l'Exposition Universelle de Paris.

Nos biens sincères félicitations à M. Victor Vaissier pour cette nouvelle récompense, la plus haute dont disposait le jury.

COUR D'ASSISES

Audience du 4 mai 1903

Présidence de M. Lavoix, conseiller à la Cour, ayant pour assesseurs MM. Gravet et Lemaire, conseillers à la Cour d'appel ; ministère public, M. Bossu, avocat général.

1re affaire

Mœurs à Croix

Waelkens Charles, 68 ans, sabotier, à Croix, est condamné à un an de prison avec sursis. Défenseur, Me de Lauwereyns.

2e affaire

Vols à Hordain et à Cambrai

J.-B. Carré, 35 ans, ouvrier menuisier, sans domicile fixe, quittait, le 15 août 1902, son patron, M. Lahure, menuisier à Hordain ; après son départ, M. Lahure constata qu'on lui avait soustrait une paire de bottines, une pipe, un gilet et un chapeau.

Dans la nuit du 18 au 19 août, Carré s'est introduit dans l'atelier attenant à l'habitation de M. Lahure, après avoir passé par une ouverture de la porte à 1 m. 20 du sol ; il avait pratiqué cette ouverture en arrachant un carton remplaçant une vitre. Il emporta divers outils. Une partie a été retrouvée à Cambrai où Carré les avait vendus.

L'accusé était descendu à l'auberge Veuve Dornedame ; le soir de son arrivée, il pénétra dans la chambre, non fermée à clé, de la veuve Dornedame ; ayant fracturé un tiroir, il s'empara de 300 fr. et de deux mouchoirs de poche.

Carré avoue ; il a déjà encouru de nombreuses condamnations et la dernière, le 16 décembre 1902, par le Tribunal correctionnel d'Arras, pour vol, à un an de prison et à la relégation.

Carré est condamné à 5 ans de travaux forcés et à la relégation.

Défenseur : Me Picquet.

3e affaire

Incendie volontaire à Tourcoing

Le 23 décembre 1902, vers 10 h. 3/4 du soir, la dame Deroubaix, hôtelière à Tourcoing, se rendait dans sa chambre pour se coucher, lorsqu'elle aperçut de la fumée : avec son mari elle pénétra dans une chambre qui n'avait pas été occupée depuis une dizaine de jours : la literie était en feu.

Il était évident que l'on avait allumé par malveillance ce feu.

Les soupçons se portèrent sur la servante Zoé Verhille. Après quelques dénégations, celle-ci reconnut que c'était elle qui avait mis le feu au matelas du lit, à l'aide d'une petite lampe à essence, parce que la dame Deroubaix lui avait refusé la permission de sortir le dimanche précédent, et avait cependant autorisé une autre bonne à aller assister au baptême de son jeune frère le mardi 23 décembre. Le même jour, pour se venger, elle s'était rendue dans cette chambre inoccupée, et y avait mis le feu.

La fille Verhille, âgée de 18 ans, n'a pas d'antécédents judiciaires ; elle est acquittée.

GANT PERRIN

Le meilleur, les plus hautes récompenses
GRAND PRIX, EXPOSITION DE 1900
Seule maison de vente :
80, Rue Nationale, LILLE

VENTE-RÉCLAME ANNUELLE

du lundi 4 au jeudi 7 mai inclus

Pr DAMES vrai Chevreau Garanti	Chevreau 3 boutons	2 45
	Suède supérieur 3 boutons	2 95
	Chevreau 5 crochets à lacets	3 25
	Chevreau supérieur 3 bout. riches	3 50
Pour ENFANTS, chevreau 2 et 3 boutons		1 75
POUR HOMMES	Gants de ville 2 boutons pression	2 45
	Gants blancs officiers 2 bout. press.	2 45
	Gants de ville 2 boutons pression	2 95
	Gants tannés 1 bouton corne	3 25
	Cape Suède 1 bouton pression	3 25

Le GANT PERRIN est incomparable pour sa qualité et son élégance

Bergues, 4 mai		Bestiaux, prix moy. kil.	
Blé blanc, l'hect.	17.66	Bœufs	1.90
Blé nouv. »	.....	Veaux	2.00
Blé bl. de semis	.....	Moutons	9.00
Blé r. de semis	17.58	Porcs	1.60
Avoine, id.	.....	Lin, 1k. 1/2	.... à 1.49
Haricots, id.	40.60	Beur. bl. le k.	2.50 à ....
Graine de lin.	.....	Beur. p. le k.	2.20 à ....
Pommes de terre	12.30	Œufs le 100	7.25 à ....

La Villette, le 4 mai 1903

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Poids moyens	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	Viande nette 2e	Viande nette 3e	Poids vif 1re	Poids vif 2e	Poids vif 3e
Bœufs..	2.462	2.390	375	1 40	1 25	1 10	. 85	. 65	. 65
Vaches..	1.410	1.085	225	1 35	1 20	1 ..	. 82	. 65	. 56
Taureau	243	238	400	1 20	1 10	1 ..	. 70	. 60	. 56
Veaux..	1.465	1.385	90	2 06	1 70	1 30	1 20	. 90	. 80
Mouton.	16.672	11.000	22	2 20	2 ..	1 70	1 20	1 ..	. 97
Porcs...	2.998	4.998	88	1 38	1 35	1 30	. 94	. 90	. 85

Bœufs, vaches, taureaux, veaux. — Tendance mauvaise.

Moutons, porcs. — Tendance calme.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'**Obit solennel** qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale d'Hellemmes-Lille, le mercredi 6 mai 1903, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de Monsieur

AUGUSTE - CHARLES - CLAVER
DESNOULEZ

Epoux de Dame Marie ARNOULD, *pieusement décédé à Hellemmes-Lille*, le 5 janvier 1902, dans sa quarante-neuvième année, *administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise*, et pour le repos de l'âme de Madame

ANNE-MARIE-JULIETTE-JOSEPH
DESNOULEZ

Epouse de Monsieur Louis FROIDURE, *pieusement décédée à Comines*, le 27 mars 1903, dans sa vingt-cinquième année, *administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise*, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part des familles Desnoulez et Froidure.

Un **Obit** sera célébré dans la Basilique de Notre-Dame de la Treille, le jeudi 7 mai 1903, à sept heures et demie, pour le repos de l'âme de Madame FROIDURE-DESNOULEZ. 4042

Pr cause départ VENTE DE **MEUBLES NEUFS**
au tiers de leur valeur 36, pl. du Théâtre, Lille

POUR VOUS PRÉSERVER DE L'ÉPIDÉMIE
qui, depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre région, faites usage quotidien et régulier de l'excellent **VIN** de

BANYULS-TRILLES

très soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN** de **BANYULS** et le **MEILLEUR QUINQUINA**.

CE DÉLICIEUX APÉRITIF, qui est uniquement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café, par toutes les personnes soucieuses de leur santé.

Dans tous les Cafés et bons Estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.

Nous recommandons le **Vieux Vin de Quinquina au Malaga** de la *Pharmacie Centrale de Lille*, 26, rue Esquermoise, qui a la spécialité des vins médicinaux de toute la région et pour lesquels elle n'emploie que des vins très purs et d'origine ; l'importance de la vente en dit assez. 3787

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Pesin, vicaire à Landrecies, est nommé pro-curé de Ruesnes.

CONSEIL DE GUERRE

Dans sa séance du 4 mai 1903, le Conseil de guerre de la 1re région, siégeant à Lille, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel de Cabrières, du 19e régiment de chasseurs à cheval ; Ministère public : M. le commandant Letertre, commissaire du gouvernement, a jugé les affaires suivantes :

Decottignie, Jules-François, cavalier de 2e classe au 4e régiment de cuirassiers, désertion à l'intérieur en temps de paix ; deux mois de prison. Défenseur : Me Santerne.

Perrot, Victor, soldat au 127e régiment d'infanterie, vol de deniers au préjudice d'un militaire, acquitté. Défenseur : Me Santerne.

Fuetterer, Philibert, réserviste de la classe 1892, du recrutement de Belfort, insoumission, acquitté. Défenseur : Me Santerne.

Héricourt, Louis, jeune soldat de la classe 1901 du recrutement de Béthune, insoumission, un mois de prison. Défenseur : Me Moitier.

Bogart, Gustave-Jean, jeune soldat de la classe 1898, du recrutement de Coulommiers, insoumission, un jour de prison. Défenseur : Me Santerne.

SUCRES ET BETTERAVES

Du *Journal des Fabricants de sucre* :

La température a été très basse pendant la plus grande partie de la huitaine. A Paris, la moyenne thermométrique a été constamment inférieure à la normale, et les écarts en moins sur cette dernière ont varié entre 1°4 et 5°5. Dimanche, le temps est devenu

DEMANDEZ PARTOUT
Exiger la Marque
MACARONI « Le Vainqueur »
Supérieur à tous